

Infos de l'industrie agrochimique en lien avec la session parlementaire

Septembre 2021

Des instruments scientifiquement confirmés sont la clé d'un approvisionnement durable

Indissociablement liés à l'agriculture mondiale, les exploitations agricoles suisses et leurs producteurs sont également confrontés à de nombreux défis. C'est ce que démontrent notamment le rapport intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)¹ à propos des effets du changement climatique sur l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire, publié en août 2021, ainsi que l'étude d'Agroscope « Défis croissants pour la sécurité alimentaire en Suisse »², publiée presque simultanément en 2021.

Le réchauffement de la planète est perceptible sous la forme de vagues de chaleur, d'inondations, de sécheresses et d'un redoublement de fréquence d'autres événements météorologiques extrêmes. Par rapport au reste du monde, la Suisse est plus touchée que la moyenne par le phénomène. Dans notre pays, pratiquement tous les types et zones de culture ont souffert du mauvais temps cet été. Il n'y a guère d'agriculteurs qui n'aient pas été affectés – d'ailleurs souvent de façon dramatique parmi les adeptes de l'agriculture biologique. Le recours aux produits phytosanitaires a permis de limiter les dégâts dans une certaine mesure. D'ailleurs les agriculteurs bio ont aussi été contraints de pulvériser davantage de cuivre, notamment sur les vignes et les pommes de terre, sans pour autant sauver toutes leurs récoltes. Les pertes de récoltes équivalent à un gaspillage de ressources et imposent une charge considérable sur l'environnement. Elles laissent aussi des déchets alimentaires dans les champs.

Pour faire face à des événements d'une telle ampleur, la Suisse doit pouvoir mettre à profit toutes les innovations s'offrant à elle le long de la chaîne de production et de valeur. Mais encore faut-il aménager aux entreprises des conditions politiques générales adéquates. La liberté de recherche, des procédures d'autorisation efficaces et fiables, la sécurité juridique et de planification jouent à cet égard un rôle essentiel. Ce n'est qu'en disposant d'une gamme complète d'outils, allant de méthodes de sélection modernes à des substances actives de synthèse hautement spécifiques, en passant par des produits biologiques innovants et à la numérisation, que les agriculteurs seront en mesure de relever les défis qui les attendent. Si nous voulons rester capables de fournir à la population suisse des produits régionaux en quantité et en qualité suffisantes, ces exigences fondamentales doivent être respectées.

En revanche, prononcer des interdits contre des technologies et des moyens de production n'est pas une solution, surtout en l'absence d'options de rechange valables. Pour l'industrie agraire, de telles options sont celles qui répondent aux principes de la durabilité et préservent les ressources. Remplacer complètement l'utilisation d'herbicides par le désherbage mécanique, par exemple, est tout sauf une solution durable. Le travail intense du sol non seulement déclenche l'érosion et consomme beaucoup d'énergie, mais il aggrave encore le compactage de la terre et augmente les émissions de CO₂.

Au contraire, il faut rendre possible, soutenir et, le cas échéant, libérer les développements et innovations techniques. La discussion en cours sur le moratoire du génie génétique est une illustration frappante du problème. Le moratoire se trouve régulièrement prolongé par le Parlement de quatre années supplémentaires, sans égard aux nouveaux résultats de la recherche. L'industrie juge particulièrement problématique la nouvelle demande du Conseil fédéral d'étendre sans autres aux nouvelles méthodes de génie génétique le champ d'application du moratoire. Une politique tournée vers l'avenir devrait promouvoir l'innovation et non l'entraver, d'autant plus que la sélection de plantes résistantes est prônée de toute part comme le moyen d'obtenir une agriculture encore plus durable.

¹ Sixth Assessment Report, Climate Change 2021: The Physical Science Basis - 9 août 2021 - www.ipcc.ch.

² Von Ow, Défis croissants pour la sécurité alimentaire en Suisse, Agroscope Science 124, 1-25, 2021

Une réforme de la procédure d'admission des produits phytosanitaires s'impose d'urgence

Depuis quelques années, la procédure suisse d'homologation des produits phytosanitaires pose de grandes difficultés aux entreprises agricoles tournées vers la recherche. Les autorités ne sont pas en mesure de traiter dans les délais les demandes en attente. Le Conseil fédéral lui-même le confirme dans sa réponse à l'interpellation 21.3692 « Produits phytosanitaires homologués. Pour plus de transparence ». Jusqu'en 2018, le délai de traitement d'une demande d'autorisation d'un nouveau produit atteignait en moyenne 12 mois ; c'est déjà une longue et éprouvante durée pour les entreprises qui souhaitent mettre rapidement sur le marché des innovations bénéfiques. Or, avec l'introduction du droit de recours des organisations environnementales en 2018, la procédure d'autorisation des produits phytosanitaires se trouve presque entièrement bloquée en Suisse. Depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, pratiquement aucun nouveau produit n'a été approuvé.

Depuis 2018, les organisations environnementales sont autorisées à consulter les rapports d'évaluation scientifique et à soumettre des commentaires, lesquels doivent aussi être examinés par l'organisme d'évaluation avant qu'une décision ne soit prise. Ce travail supplémentaire entraîne d'énormes retards dans le traitement des demandes d'autorisation et rend la situation intenable pour l'agriculture suisse. Pour cette raison précise, en effet, malgré la transformation des conditions environnementales et des besoins des agriculteurs, ceux-ci ne reçoivent pas les nouveaux produits qu'ils pourraient utiliser pour protéger mieux leurs cultures – et cela au moment où l'éventail des produits phytosanitaires disponibles se rétrécit constamment. Il en va de même pour les « produits bio », par exemple les produits phytosanitaires à base de microorganismes pouvant être utilisés dans l'agriculture aussi bien conventionnelle que biologique.

Si l'on veut obtenir une réduction effective et durable des risques, des alternatives à moindre risque doivent rapidement parvenir sur le marché. Il est inadmissible que des produits utilisés depuis longtemps par nos voisins ne reçoivent toujours pas d'autorisation en Suisse, même cinq ans plus tard.

Iv. pa. 19.475: La «trajectoire de réduction» des produits phytosanitaires va trop loin

Le camouflet opposé le 13 juin 2021 par le peuple aux deux initiatives agricoles est en même temps un engagement très net en faveur d'une agriculture productive et contre les interdictions. Tout l'éventail des instruments capables de préserver la production régionale et la liberté de choix des méthodes de production doit être pris en compte dans la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475.

L'industrie soutient l'objectif d'une réduction des risques liés aux produits phytosanitaires. De fait, beaucoup a déjà été accompli dans ce sens en Suisse depuis le lancement du plan d'action Produits phytosanitaires. L'industrie agraire a fait avancer la recherche et l'innovation, tandis que le secteur agricole s'emploie en permanence à confirmer le professionnalisme de ses pratiques. Ces efforts et ces succès doivent maintenant être analysés et pris en compte avant que des substances actives supplémentaires ne soient retirées de la circulation. C'est d'autant plus impératif qu'aucune solution de rechange équivalente n'a été offerte jusqu'ici à l'agriculture!

Le **groupe d'industrie Agrar** réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF, Bayer, Leu+Gygax, Omya, Stähler et Syngenta. Il œuvre pour des solutions novatrices et favorables à l'environnement dans le domaine de la protection des plantes.